

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 79

présenté par
M. Ciotti, rapporteur
au nom de la commission des lois
saisie pour avis

ARTICLE 13

Dans la dernière phrase de l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« reçoivent application »,

les mots :

« s'appliquent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.